

B
T

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

ET D'APICULTURE

DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XV^e Volume.
N^o 22. — Octobre 1894.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 1 heure 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

SENLIS

IMPRIMERIE PAYEN — TH. NOUVIAN, SUCCESSEUR
9-11, place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

1894

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vatry. — M^{me} Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpelte. — M. Bruet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel. — M. Vantroys. — M. le baron Gustave de Rothschild.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, *vice-président*. — M. Cossin, *secrétaire*. — M. Jassemin, *secrétaire-général*. — M. Dubarle, *jardinier-professeur*. — M. Macret, *secrétaire-général*.

BUREAU GÉNÉRAL

Président : M. Thirion. — *Vice-Présidents* : MM. Brochon, Morel et Vantroys. — *Secrétaire-Général* : M. Delamotte. — *Sécrétaire-Général-Adjoint* : M. Lebrasseur. — *Secrétaire* : M. Lestocart. — *Secrétaire pour l'Apiculture* : M. Hardret. — *Trésorier* : M. Choquet (Jules). — *Trésorier-Adjoint* : M. Noché. — *Bibliothécaire-Archiviste* : M. Deslandes père. — *Conservateur du Matériel* : M. Tirlet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Sylvain Berger, Bordier, Simon Compiègne, Delmont, Deslandes fils, Fossiez, Pecquet, Salot, Tassin, Testard, Vaudier, Leclerc (Léon).

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

BETZ. — *Président* : M. Roblin. *Vice-Présid.* : M. Desjardins. *Secrétaire* : M. Caron. *Vice-Secrétaire* : M. Defrocourt. *Délégué* : M. Wabarte.
CREIL. — *Président* : M. Pauquet. *Vice-Prés.* : MM. Coquatrix et Pichon. *Secrétaire* : M. A. Thuillot. *Vice-Secrétaire* : M. E. Thuillot. *Trésorier* : M. Notaire. *Délégués* : MM. Richard-Mallet et Coutard père.
CREPY-EN-VALOIS. — *Président* : M. Chopinet. *Vice-Président* : M. Clair. *Secrétaire* : M. Francolin. *Vice-Secr.* : M. Cluet. *Trésorier* : M. Legros. *Délégué* : M. Choron.
GOUVIEUX (Sous-Section). — *Président* : M. Cusse. — *Vice Président* : M. Bessin père. — *Secrétaire* : M. Sylvain Berger.
LA CHAPELLE-EN-SERVAL. — *Présid.* : M. Savignac. *Vice-Présid.* : M. Naze. *Secrétaire* : M. Peltier. *Vice-Secr.* : M. Sadet. *Trésorier* : M. Barbier. *Délégué* : M. Delaunay.
NANTEUIL-LE-HAUDOUIN. — *Président* : M. Valadon. *V.-Prés.* : MM. Hardy et Jolibois. *Secrétaire* : M. Grélez. *Vice-Secrétaire* : M. Lebrun. *Trésorier* : M. Lefebvre. *Délégués* : MM. Garnotel et Bellot.
PONT-SAINTE-MAXENCE. — *Président* : M. *Vice-Présid.* : M. *Secrétaire* : M. *V.-Secr.* : M. *Trésorier* : M. *Délégué* : M. Lefebvre.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 7 OCTOBRE 1894.

PRÉSIDENCE DE M. THIRION, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.
Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

Sont présentés :

MM. LAVERDUN, jardinier à Montlévéque (par MM. Delamotte et Lozet).

HORAT, fleuriste, à Chantilly (par MM. Salot et Berger).

Sont déposés sur le Bureau :

1° Les catalogues de MM. Bruant, à Poitiers ; — Croux et fils, à Chatenay ; — Dupanloup et C^{ie}, à Paris ; — Krelage et fils, à Harlem ; — L. Clause, à Paris.

2° Le programme de l'Exposition internationale d'horticulture, organisée par la Société Nationale de France, et qui aura lieu du 22 au 28 mai 1895, dans le Jardin des Tuileries.

La correspondance comprend :

1° Une lettre de M. le Préfet, annonçant à M. le Président que le Conseil général maintient pour 1895 la subvention de 500 francs déjà accordée à la Société.

L'assemblée, à l'unanimité, vote des remerciements au Conseil général et à M. le Préfet pour leur bienveillante sympathie.

2° Une lettre de M. le Président de l'Association pomologique de l'Ouest, priant M. le président Thirion de faire partie de la Commission chargée de juger les collections de fruits exposés, et l'invitant à prendre part aux travaux du Congrès.

3° Le rapport de M. Berger à l'Exposition d'Argenteuil.

XV^e VOLUME. — N^o 22. — OCTOBRE 1894.

M. le Président donne le résultat des dégustations faites pendant le cours du mois.

M. le Professeur est autorisé à se rendre à Abbeville pour le Congrès pomologique.

M. le Président fait différentes communications des Bulletins de Sociétés correspondantes, que nos collègues trouveront dans nos Bulletins. L'une d'elle amène M. le Professeur à faire quelques observations sur la plantation des arbres, et à ajouter qu'il est préférable de faire cette plantation dans un terrain frais.

La séance est levée après le tirage de la Tombola.

Apports en séance :

M. CHORON, à Senlis : Fruits et Légumes variés. — *Mention très honorable avec félicitations.*

M. CHÉRET, chez M. Thirion à Senlis : Poireaux, Cerfeuil tubéreux, Laitues, Scaroles, Chicorées. — *Mention très honorable avec félicitations.*

M. BRICÉ, à Gouvieux : Fruits et Légumes. — *Mention honorable.*

PROCÈS-VERBAUX DES SECTIONS

Section de Betz.

SÉANCE DU 19 JUILLET 1894. — PRÉSIDENT : M. ROBLIN.

Sont présents : MM. Desjardins, Doucet, Lherbier, Dupoty, Hennebicq, Rebours, Nangot et Defrocourt.

M. le Professeur traite la question suivante : « Formes du Pêcher. »

La Commission spéciale a statué sur l'apport suivant, fait

par M. HENNEBICQ, jardinier chez M. Roblin : Romaine blonde lente à monter, Scarole ronde maraichère, Chicorée à cœur plein, Chou-Fleur Lenormand, pied court, Carotte courte à châssis, Oignon blanc et jaune-paille des Vertus, Laitue grosse blonde paresseuse. — La Commission, après examen, attribue à ce lot une *mention très honorable*.

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 1894. — PRÉSIDENT : M. DESJARDINS.

Sont présents : MM. Lagnier, Dupoty, Hennebicq et Defrocourt.

Conformément au règlement, il n'y a pas eu de leçon par M. le Professeur.

La Commission spéciale a eu à statuer sur l'apport suivant, fait par M. HENNEBICQ, jardinier chez M. Roblin : Poires : Bon-Chrétien William, Beurré magnifique, Beurré Hardi, Beurré d'Amanlis, Beurré Clairgeau, Louise-Bonne, Duchesse d'Angoulême et Bergamotte d'été; — Légumes : Tomate Mikado, Céleri plein blanc d'oie; — Fleurs : Amarillis, Valotta purpurea, Begonia bulbeux de semis, trois variétés de Coleus. — Il est accordé à ce lot une *mention honorable avec félicitations*.

A la suite de la séance, la Section a exprimé les vœux suivants :

1° Que chaque leçon de M. le Professeur soit suivie d'une leçon pratique au jardin ;

2° Que chaque sujet traité par M. le Professeur se rapporte à des cultures qui se feront au moins un mois après la leçon.

Section de Crépy-en-Valois.

RÉUNION DU 14 OCTOBRE 1894.

La séance est ouverte à deux heures de relevée, sous la présidence de M. Cluet.

Sont présents : MM. Cluet, Poulet, Choron, Oudin, Petit, Lafontaine, Gannier, Legros (de Crépy), Pillan, Droux, Fasquelle, Bretonne, Dandrieux, Vincent, Tourneur, Gaillard, Quervel et Francolin.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté sans observation.

En l'absence de M. Lozet, professeur, la Commission spéciale a statué sur les apports suivants.

Elle a attribué aux deux premiers une *mention très honorable*, et au troisième deux *mentions honorables*.

1° Apport de M. CHORON (de Séry). — Un lot de Fruits et Légumes comprenant : Raisin Chasselas doré, Muscat, Blanc-Doux Mélier et Gouët; Pommes grand Alexandre, Cadeau du Général, Reinette de Granville; Poires Triomphe de Jodoigne, Conseiller de Caux et Beurré Hardy.

Légumes : Chou-Fleur Géant d'automne, Chou Milan des Vertus, Chicorée Impériale, Pancarlière et Reine d'hiver, Laitue Merveille, Carottes de Chantenay, de Meaux, de de Guérande, de Saint-Valéry et Nantaise; Céleri plein à côtes et Rave de Prague; Pois Michaux de Paris; Pommes de terre Junon, Saucisse rouge, Czarine, Eléphant, Magnum bonum et Bleue géante.

2° Apport de M. GAILLARD, jardinier chez M. Mercier, de Crépy. — Une superbe collection de Poires (27 variétés); un Melon, Fraises des Quatre-Saisons et Raisin Frankenthal.

3° Apport de M. VINCENT (de Crépy). — Un lot composé de Fruits, Légumes et Fleurs.

Fruits : Poires Duchesse d'Angoulême, Crassane, Doyenné d'Alençon, Beurré Clairgeau, Bon Chrétien d'hiver, Doyenné Saint-Michel, Saint-Germain d'hiver, Beurré doré, Poire de Livre, Beurré gris et Doyenné d'hiver, Petit Roi de Rome, Triomphe de Jodoigne, etc.

Légumes : Carottes nouvelles, Radis demi-longs, Pois ridés de Knight, Haricots verts Chevrier, Epinards anglais, Céleri

rave d'Erfurt, Choux-Fleurs, Romaine blonde, Scarole maraîchère, Laitue Palatine, Chicorée parisienne, un Melon, Fraises des Quatre-Saisons, Framboises du Caucase.

Fleurs : Une magnifique Corbeille composée de Glaïeuls variés, Verveines variées, Chrysanthèmes, Anémones, Char-dons bleu-marine, Réséda, Hélioïtpe et Roses.

DÉGUSTATIONS

5 Septembre.

POIRE D^r JULES GUYOT. — Grosse; peau grasse, verte passant au jaune citron à sa maturité. — Chair blanche, très juteuse, demi-fine, demi-fondante, suffisamment sucrée, franchement musquée.

15 Septembre.

PRUNE TARDIVE MUSQUÉE. — Assez grosse, oblongue, violette avec prune bleue. — Noyau petit, se détachant assez bien. — Chair verdâtre, ferme, juteuse, sucrée, musquée. — Gagne à être attendue quelques jours après la cueillette.

15 Septembre.

POIRE TRIOMPHE DE VIENNE. — Fruit assez gros, allongé; peau fine, sèche, uniformément jaune terne, ponctuée et striée de rouille. — Chair blanc-jaunâtre, demi-fine, demi-fondante, juteuse, assez sucrée, peu relevée. — Arbre excessivement fertile et assez vigoureux. — Demande à être mangée très mûre, ce qui est facile, vu qu'elle a peu de tendance à blettir.

17 Septembre.

PRUNE REINE CLAUDE DIAPHANE. — Fruit gros; peau dure, lavée de pourpre. — Chair jaune, fine, très juteuse, bien sucrée, assez relevée.

RAPPORT

sur l'Exposition d'Argenteuil.

Messieurs et chers Collègues,

Nommé par vous, dans la séance du 5 août dernier, pour représenter la Société d'Horticulture de Senlis, comme Membre du Jury à l'Exposition d'Argenteuil, je me rendis donc dans cette localité le 15 septembre, à neuf heures du matin.

Reçu par M. le Président de la Société et les Membres de la Commission, je fus mis aussitôt en rapport avec les autres Membres du Jury, qui se constituait ainsi :

MM. Monvoisin, délégué de Paris, président.

Gauthier, délégué de Versailles, secrétaire.

Mousseau, délégué de Montmorency.

Bourichon, délégué de Neuilly-Plaisance.

Benoit, délégué de Pontoise.

Gateau, délégué de Croissy.

Bargel, délégué de Melun.

Berger, votre serviteur.

Aussitôt la formation du Jury, nous commençons les opérations qui, malgré la compétence et la bonne volonté de tous, se trouvèrent très longues, vu le grand nombre d'exposants (46), qui avaient apporté une multitude de magnifiques produits : plantes florales et potagères, et surtout des lots de fruits de toute beauté.

En entrant dans l'Exposition, l'aspect est superbe. La grande salle municipale est féeriquement garnie de très jolies plantes vertes : begonias Rex et tuberculeux, caladiums du Brésil, coleus, petunias, geraniums et fleurs coupées, couronnes et bouquets mosaïque, le tout fait avec un goût irréprochable.

A l'annexe de cette splendide salle, entièrement florale, est dressée une immense tente contenant dans son milieu, divisé également en corbeilles et plates-bandes, quelques jolies plantes vertes et fleuries, entr'autres un très joli lot de coleus de semis qui ont valu à son auteur les félicitations du Jury.

De très beaux lots de légumes, surtout en cucurbitacées, des collections de pommes de terre garnissent le milieu de la tente.

Sur les côtés, tout autour, sur des tables, dans des corbeilles et sur des assiettes, et même sur des arbres entiers, sont exposés de très nombreux lots de fruits, absolument remarquables ; j'ose même dire que je n'ai jamais vu plus beau, même dans nos Expositions de Paris. C'était là, il faut le dire, le couronnement de l'Exposition d'Argenteuil. Rien n'était plus beau que ces poires, pommes, dont quelques-unes, dans beaucoup de lots, pesaient jusqu'à 900 gr. ; les corbeilles de pêches de semis et de collection ; de très jolies corbeilles de raisins, et des vignes entières, qui supportaient des grappes énormes ; en un mot, tous ces fruits étaient plus beaux les uns que les autres.

Si, dans mon minime rapport, je veux me laisser aller à une légère critique, c'est que plusieurs, n'étant pas très bien disposés, et quelques lots de fruits pas très bien étiquetés, ont retardé de beaucoup la délibération du Jury, et par conséquent fait quelques mécontents, en laissant un peu de critique au Jury ; mais cela est de toute nature dans toutes les Expositions.

Les récompenses décernées étant très nombreuses, en adressant tous mes compliments à tous les exposants sans distinction, je ne vous citerai en passant que quelques-uns des premiers prix.

Ont été décernées : dix médailles d'or, quinze médailles de vermeil et vingt en argent.

M. Etienne Pasquet, jardinier chez M. Théophile Joly, obtenait, pour ses magnifiques lots de plantes vertes à

feuillages colorés, plantes fleuries et fruits, le grand prix d'honneur.

Plusieurs autres médailles d'or ont été obtenues, pour leurs magnifiques lots de fleurs, fruits et légumes, par MM. Anatole Doire, chez M. Hayem, à Saint-Gratien; Gédéon, horticulteur à Argenteuil; Henri Martin, horticulteur à Argenteuil.

Pour les fruits et légumes, ont obtenu :

1^{er} prix d'honneur, avec félicitations du jury : M. Cottard fils, horticulteur à Argenteuil, pour son magnifique lot de fruits bien étiquetés, poires, pommes, pêches, raisin d'une rare beauté.

Médailles d'or pour leurs fruits : MM. Girardin-Collas, Gentil-Bloyer, Louis-Céleste Collas, Abraham.

Je n'oublierai pas, en passant, les exposants d'industrie horticole, un beau kiosque de M. Dubois, qui lui a valu une médaille de vermeil; des médailles de vermeil ont aussi été décernées à MM. Texier et Goux pour leurs outils de jardinage.

A huit heures du soir, le Jury était convié à un grand banquet d'une centaine de couverts. Ce magnifique banquet, très bien servi et où la plus grande cordialité n'a cessé de régner, était présidé par M. Maingot, l'honorable et sympathique président de la Société d'Argenteuil qui, au dessert, dans une improvisation superbe, a porté des toasts aux délégués des Sociétés, aux exposants et aux donateurs. J'ai ensuite pris la parole pour adresser mes félicitations aux exposants et organisateurs de l'Exposition, mes remerciements au nom de notre Société, pour le bon accueil qui a été fait à son délégué, et j'ai levé mon verre à la prospérité de la Société d'Argenteuil, dont je conserverai un bon souvenir.

Votre serviteur,

SYLVAIN BERGER.

LE HANNETON ET SA LARVE

Par M. VALADON.

Suite (1).

Les opérations contre les vers blancs, depuis la ponte jusqu'au moment de l'entière croissance, doivent être exécutées avec autant de méthode que de prudence et de raisonnement. Pour atteindre le ver blanc dans l'œuf, à l'état d'embryon ou de larve minuscule ou adulte, en nymphe ou chrysalide, en un mot, de la première à la troisième année de la métamorphose du hanneton, il faut raisonner le travail. En effet, comment employer avec succès notre matériel de culture ordinaire : déchaumeuse, extirpateur, herse de fer et de bois, bineuses, charrues, si l'on n'est pas absolument fixé sur l'état d'avancement de l'insecte, de ses phases ou évolutions, et de leurs époques dans le sol à différentes profondeurs.

Pour attaquer l'ennemi, la connaissance de ses mœurs est la première condition du succès. Malheureusement, peu de praticiens ont pris le temps d'étudier *la biologie du hanneton*; il est vrai que la presse dont j'ai parlé, a tellement faussé cette grave question d'histoire naturelle et d'intérêt général par ses débits absurdes, qu'elle l'a complètement obscurcie.

Afin de parer à ce débordement de publication des négociants en papier mal noirci, j'ai moi-même, pour mes besoins personnels et la protection de mes plantations et de mes récoltes, résumé mes connaissances; c'est ce petit travail abrégé, mais méthodique et exact, qui comprend surtout *mes observations* personnelles et journalières de plusieurs années, que je présente plus loin.

(1) Voir le Bulletin de Septembre.

A la suite de renseignements précis sur la genèse de cet insecte fléau, je forme laconiquement quelques conseils périodiques sur le travail des terrains en culture, soit pour éviter l'invasion de l'insecte, soit pour y parer quand il y a pénétré.

Je dois insister encore sur les avantages incontestables, mais trop négligés, que nous tirons des animaux sauvages, friands du hanneton et de sa larve à toutes les phases.

Après de patientes remarques, j'affirme que la taupe, le corbeau, la pie, et sans intermittences, dans la terre ou dans l'air, en absorbent de grandes quantités; presque tous les volatiles font aussi une guerre acharnée à l'insecte parfait quand il a pris son essor; à nous de ménager et de propager ces auxiliaires précieux par excellence.

En ce qui concerne les façons que je conseille de faire subir au sol, on remarquera qu'avant et pendant l'apparition triennale du hanneton, je les suspends pendant quelques mois, autant que le genre de culture et l'assolement le permettent, bien entendu; cette réserve, ou arrêt des travaux, résulte de mes observations de 1892, année de la grande invasion du hanneton; elles m'ont en effet démontré que la légèreté du sol, son ameublissement par des labours et des binages récents *avant la ponte*, sont des invites au prolifique insecte pour y déposer les œufs contenant sa progéniture; j'ai maintes fois constaté que les friches et terrains non déchaumés, ni remués avant la fatale ponte, étant moins hospitaliers, ont été indemnes ou à peu près.

**Evolution ou transformation
régulière, normale et triennale du hanneton
et de sa larve, en France.**

1892 : Année de naissance.

Avril, mai, juin. — Sortie des hannetons.

Juin. — Entrée en terre pour la ponte.

Juin, juillet, août. — Éclosion des œufs, première apparition des petites larves.

Août, septembre. — Première descente des larves. Légères atteintes aux racines et racines des végétaux.

1893 : Larves âgées d'un an.

Avril, mai. — Première ascension des larves se trouvant de vingt à vingt-cinq centimètres du niveau du sol.

Juin, juillet, août. — Dégâts considérables, incalculables mangeurs et rongeurs souterrains, de tous végétaux, particulièrement de ceux à racines fourragères et des jeunes plants d'arbustes et d'arbres.

Octobre, novembre. — Deuxième descente des larves fortes et vigoureuses et jusqu'à soixante centimètres de profondeur.

Travaux à faire.

Hannetonner partout sans relâche, d'avril à juillet.

De juillet à septembre, biner, herser, extirper, déchaumer sans cesse pour détruire les œufs et larves naissantes.

De septembre à novembre, labourer et ramasser les petites larves sur la terre remuée et retournée.

Déchaumer, biner et labourer suivant la profondeur des larves, de mai à octobre, afin de les ramasser soigneusement.

Labours profonds, faire ramasser les grosses larves. Opération facile dans ces derniers mois, et la plus importante de toutes pendant la période triennale.

1894 : Larves âgées de deux ans.

Avril, mai. — Deuxième ascension des larves qui se trouvent de cinq à vingt-cinq centimètres du niveau du sol.

Juin, juillet, août. — Mangeurs et rongeurs ainsi qu'en 1893, mais sur de larges surfaces.

Juillet, août. — Troisième descente des larves.

Septembre, octobre, novembre, décembre. — Larves momifiées, nymphes ou chrysalides. Inocuité.

Travaux à faire.

En avril, juin et juillet, déchaumer, biner, ramasser les larves.

En septembre, octobre et novembre, labours profonds pour ramasser les larves ou nymphes. Année par excellence pour semer les plantes ; repiquer à l'automne toutes plantes et plants d'arbres fruitiers ou forestiers, et tous les végétaux dont les racines servent de préférence à la nourriture des larves.

De septembre 1894 à la fin de décembre, se hâter de préparer les terres qui ne seront plus travaillées qu'après la ponte de juillet.

1895 : *Insecte âgé de trois ans.*

Avril, mai, juin. — Troisième et dernière ascension de l'insecte parfait, né à pareille date, en 1892.

Recommencement d'une nouvelle période triennale (voir année 1892).

Travaux à faire.

Travailler la terre au plus tard, jusqu'en février, s'abstenir ensuite d'ameublir le sol avant la ponte de mai, juin et juillet.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Les Epinards et l'Altise. — J'avais remarqué, il y a déjà deux ans, que l'Altise ne se portait pas sur les épinards ; aussi, ai-je essayé d'en semer en rayons entre les rangs destinés aux choux.

Il était un peu tard en saison pour juger de l'effet produit, car quelques jours après l'Altise disparaissait naturellement.

L'année dernière, c'est-à-dire en 1893, j'ai recommencé mon expérience et j'ai parfaitement réussi.

Voici comment je pratique : Dans une planche de 4^m30 de large, je trace trois rayons peu profonds, qui servent aux choux-fleurs ; les deux rayons de côté à 4^m25 du bord. Entre

chacun de ces rangs, je retrace un autre rayon de même entre la bordure et le premier rang. Dans ces nouveaux rayons, je sème un peu de graine d'épinards, et je jette en même temps une pincée de graine de radis. Quinze à vingt jours après, je mets les choux en place. Depuis que j'emploie ce procédé, l'Altise a disparu complètement, tandis que dans une planche à côté, où je n'avais pas semé de graines d'épinards, les plants étaient dévorés jusqu'au coton et je n'ai pas eu de radis.

Cette année, je suis allé plus loin ; lorsque je désirais faire mes semis de choux, je divisais mon terrain en petits carrés et les rayons étaient semés en épinards.

Avant d'employer ce procédé, je me débarrassais de l'Altise par des bassinages d'eau additionnée de nicotine. Je préfère le procédé que j'emploie, étant moins coûteux et plus lucratif.

J'engage mes confrères à en faire l'essai.

A. LESOUDS.

(*Moniteur d'horticulture*).

*
*
*

Œillet double perpétuel. — Ce nouveau genre d'œillet est un gain de M. Chabaud, l'habile spécialiste toulonnais, qui en a vendu l'édition complète à la maison Vilmorin.

Ce nouvel œillet est destiné à faire sensation ; il est absolument remarquable comme rusticité, vigueur de végétation, précocité, tenue parfaite, variété de coloris et durée de floraison.

La plante atteint environ 40 à 50 centimètres de hauteur ; elle est ramifiée, compacte, se tenant bien ; sa floraison a lieu environ sept mois après le semis. Ses tiges sont raides et verticales, se couvrant de belles et grandes fleurs bien doubles et bien variées, qui commencent à se montrer en août si le semis a été fait à la fin de janvier ; ces fleurs se succèdent pour ainsi dire indéfiniment, quand on rentre les

plantes en serre froide ou que l'on prend soin de les abriter en hiver.

Quand les amateurs de belles et bonnes plantes auront essayé cette nouveauté hors ligne, qui, aux qualités des meilleurs *œillets remontants*, joint la précocité de l'*œillet marguerite* et se reproduit franchement double dans une proportion de 80 à 90 0/0, nous sommes certains que ces deux variétés seront éclipsées et qu'on préférera l'*œillet perpétuel* à toutes les races cultivées jusqu'ici. Le semis se fait soit en automne, soit en janvier ou février.

CHARLES BOLUT.

(Bulletin de la Société d'horticulture du Doubs).

NOUVELLES EXPÉRIENCES PRATIQUES D'APICULTURE

Par GEORGES de LAYENS (1).

1^o MÉTHODE D'EXPÉRIMENTATION

1^o Dans une expérience de cette importance, le premier élément de succès est d'opérer, non comme on l'a fait jusqu'ici sur une ou deux colonies, mais sur un certain nombre.

J'ai choisi dans le rucher les 18 meilleures colonies qui toutes avaient parfaitement hiverné. Il n'y avait que très peu d'abeilles mortes sur les plateaux et non seulement les rayons étaient secs, mais leur couleur indiquait qu'aucune buée humide ne s'y était déposée. Toutes les colonies possédaient du couvain en masse compacte ou régulièrement disposé en couronne ;

(1) Voir le Bulletin d'Août.

2^o Toutes les colonies ont été visitées, et j'ai noté, sur chacune d'elles, le miel qu'elles contenaient encore ;

3^o Dans chaque ruche, j'ai mesuré aussi exactement que possible la surface de couvain que chaque rayon occupait. En additionnant ces différentes surfaces, j'ai obtenu ainsi le total de couvain contenu dans chaque ruche ;

4^o J'ai alors divisé les 18 colonies en deux lots, de manière à ce que la quantité de couvain contenu dans chacun des deux lots de 9 colonies soit aussi égale que possible ;

5^o On estimait, soit au printemps, soit au moment de la récolte, le miel contenu dans les rayons au moyen du poids total du rayon et de la surface occupée par le miel. L'estimation se faisait exactement de la même manière pour les deux lots ;

6^o Dans le 1^{er} lot, chaque ruche reçoit trois ou quatre cadres vides suivant la force des colonies ; ces cadres étaient placés, entre des rayons contenant plus ou moins de miel, à l'extrémité de la ruche opposée à celle où se trouvait, au printemps, le couvain et les abeilles. Dans le 2^e lot, les ruches furent entièrement remplies de rayons. Les ruches en expérience étaient toutes de même forme horizontale et de même grandeur ;

7^o Afin de ne pas causer de perturbations inégales dans les ruches, ce qui aurait pu provoquer une dépense inégale dans les colonies, elles ont chaque fois été toutes visitées dans la même journée ;

8^o Les ruches des deux lots contenaient (*point des plus importants dans l'expérience*) un nombre de rayons suffisant pour que, pendant toute la saison, la ponte ne puisse être interrompue faute de place ni la récolte entravée faute de rayons pour la recevoir. Du reste, la saison ayant été peu mellifère, les abeilles et la reine ont eu toute l'année trop d'espace soit pour la récolte, soit pour la ponte.

(A suivre).

Observations faites dans la commune de Borest

Canton de Nanteuil,

pendant le mois de septembre.

DATE	HAUTEUR D'EAU		TEMPÉRATURE		OBSERVATIONS
	TOMBÉE		MAXIMA	MINIMA	
1			28.1	13.1	
2			25.2	12.5	
3	2	1	24.1	12	
4	3	1	22.1	10.1	
5			21	8	
6			20.1	8.2	
7			19.2	8.5	
8	0	2	15.5	7.3	
9	6	2	17.1	6.7	
10			17	5.6	
11			19	5.5	
12			19.1	5.3	
13			20.5	5.7	
14			17.6	6.5	
15			18.5	6	
16			20	5.7	
17			20.2	5.2	
18			23	5.1	
19			25.1	5	
20			22.4	7	Brouillard épais.
21			23.5	6.5	Orage.
22	8		17.1	7.4	Orage v. 3 h. 1/2 : coup de foudre sur le télégraphe.
23	4	6	18	12.1	Orage la nuit : id.
24	9	6	20.1	12	Orage.
25	7	3	22	12.4	
26	8	6	23.2	11.2	
27	10	2	21	11.8	
28			20.2	6.9	
29			18.1	0	
30			17	5	
Total	44	3			

Dressé par l'instituteur soussigné,

LAVALLÉE.

Leçons d'Horticulture.

NOVEMBRE 1894.

Culture des Arbres à fruits à cidre (suite).

Culture du Rosier ; sa multiplication.

- Senlis :* Dimanche 4, après la séance.
- Barbery :* Jeudi 8, à 10 heures, à la mairie.
- Crépy :* Dimanche 11, à 2 heures, à l'école
communale des garçons.
- Betz :* Jeudi 15, à 2 heures, à la mairie.
- La Chapelle :* Dimanche 18, à 2 heures, à la mairie.
- Gouvilleux :* Jeudi 22, à 2 heures, à la mairie.
- Pont-Ste-Maxence :* Dimanche 25, à 10 heures, à la mairie.
- Creil :* Dimanche 25, à 2 h. 1/2, à la mairie.
- Nanteuil :* Jeudi 29, à 2 heures, à la mairie.

Le Professeur se tiendra à la disposition des personnes présentes pour leur donner les renseignements qu'elles croiraient devoir lui demander.

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 1^{er} janvier 1885, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

1 fois	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	40	fr.
3 fois de suite. . .	6 »»		12 fois de suite. . .	48	»»

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société vient de décider que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Lesdits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société vient d'affecter une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. DESLANDES, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.